

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Crespina, Genève SA en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 06.12.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **07.01.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Rhône-Audit Société Fiduciaire SA, liquidatrice, rue Jacques-Balmat 5, 1204 Genève
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Etude de Mes Jeandin & Defacqz, Notaires
1205 Genève

(00769512)